Frontex : 76 M€ consacrés aux aides au retour en 2025 ; 40 % des Syriens renvoyés sans aide, selon une enquête

10/11/2026 à 20h45



Frontex a consacré 76 millions d'euros en 2025 à son programme européen d'aide à la réintégration des migrants éloignés de l'Union européenne. Pourtant, une enquête publiée le 10 novembre révèle que des milliers de personnes renvoyées n'ont pas reçu l'assistance prévue. L'investigation est cosignée par EUobserver et Statewatch et s'appuie notamment sur des documents internes obtenus grâce à des demandes d'accès à l'information.

Près de 40 % de Syriens renvoyés sans aide

Selon les données analysées par les journalistes, Frontex a contribué au retour de **8 646 ressortissants syriens vers la Syrie entre mars 2025 et avril 2026**. Parmi eux, 5 161 apparaissent comme bénéficiaires du dispositif de réintégration, soit environ 60 % : **près de 40 % n'en ont donc pas bénéficié**, bien que l'agence ait dépensé 7,1 millions d'euros pour ces opérations de retour.

Le programme européen de réintégration (EURP) prévoit, selon

les situations, un accompagnement financier et matériel d'une valeur comprise entre 1 230 et 3 080 euros par personne éligible. Des témoignages recueillis en Autriche font état de personnes rentrées en Syrie qui affirment n'avoir jamais perçu les sommes annoncées.

Suspension du programme et questions de légalité

Le 2 octobre, Frontex a suspendu temporairement son programme de soutien financier après avoir consommé son budget plus rapidement que prévu. L'enquête relève également qu'en 2024 des retours dits volontaires étaient facilités dans neuf pays européens sans les décisions administratives de retour pourtant exigées par la réglementation. Une décision de la direction de Frontex a conditionné cette assistance à l'existence de telles décisions à partir d'avril 2025.

Les journalistes reprochent aussi à l'agence d'avoir demandé à des autorités nationales de la consulter avant la diffusion de certaines informations. Frontex conteste avoir donné une instruction visant à empêcher la communication de données et rappelle que de nombreux documents de l'enquête ont été communiqués par elle dans le cadre des règles européennes de transparence. Son porte-parole précise que **la suspension du dispositif est temporaire** et que les bénéficiaires peuvent signaler un problème à leurs partenaires de réintégration ou aux États concernés.

Les 76 millions d'euros correspondent aux dépenses du programme en 2025 ; le montant ne constitue pas, en lui-même, une somme détournée ou disparue. L'enquête pointe surtout les défaillances de distribution des aides, de contrôle et de transparence.

Sources (10 novembre 2026) : Statewatch, enquête et documents ; EUobserver, enquête.